



**Tarifications au titre de la Redevance d'Occupation du Domaine Public de la commune de Fillière - 2023**  
**Approuvées par délibération n°2023-17**

DESIGNATION	PRIX 2023	
Grand manège (stationnement)	45 €	par jour
	5 €	par jour /jour eau et électricité par véhicule
Manège enfantin (stationnement)	20 €	par jour
	5 €	par jour /jour eau et électricité par véhicule
Structure gonflable, stand de tir, pince, grue, trampoline, snack, jeux de loterie (stationnement)	15 €	par jour
	5 €	par jour /jour eau et électricité par véhicule
Pêche aux canards, barbe à papa, stand de churros, stand de glaces (stationnement)	10 €	par jour
	5 €	par jour /jour eau et électricité par véhicule
Pénalités pour installation irrégulière petit manège	300 €	
Pénalités pour installation irrégulière grand manège	600 €	
Emplacement de taxi	178,50 €	par an
Ambulant – camion aménagé (outillage) par passage	52,50 €	par passage
Droit de stationnement annuel Food truck / commerce ambulant Appel de la redevance en fin d'année - application du tarif correspondant, au prorata de la période d'activité réelle exercée et exclusivement en cas de cessation complète d'activité (Les absences ou interruption d'activité ne font pas l'objet d'exonération).	682,50 €	pour un emplacement ou une journée par semaine d'occupation,
	630 €	pour le deuxième emplacement ou la deuxième journée par semaine,
	577,50 €	pour le troisième emplacement ou la troisième journée par semaine,
	525 €	pour le quatrième emplacement ou la quatrième journée par semaine,
	472,50 €	pour le cinquième emplacement et les suivants ou la cinquième journée par semaine et les suivantes.
Jardins communaux	30 €	par an
Location terrain communal pour stationnement de véhicules d'une entreprise	2 000 €	par an
Bulle de vente	525 €	par mois
Terrasses ouvertes, étalages, divers de + de 1 m <sup>2</sup> au sol, exposition-vente, (véhicules...)	100 €	Droit fixe annuel au m <sup>2</sup> : par an pour + 20 m <sup>2</sup>
	50 €	Droit fixe annuel au m <sup>2</sup> : par an pour - 20 m <sup>2</sup>
Cirque	63 €	par jour / Caution : 300 €
Marché hebdomadaire	50 €	par an avec électricité
	40 €	par an sans électricité
	2 €	les volants
Emplacement véhicules de location	178,50 €	par place et par an
Chapelle de recueillement	90 €	pour 3 jours
Poids public	2,00 €	par pesée
Redevance d'occupation du domaine public des stations Vélonécyc	1 € / m <sup>2</sup>	